

## COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE

### Séance du Conseil Municipal en date du 02 mars 2020

\*\*\*\*\*

Présents : Roger LARGEAUD, Daniel THIOT, Francis TESSEREAU, Valérie BRIAUD, Henry BURGAUD, Patrick LAMORT, Jean-Luc EPRINCHARD, Philippe LE BESCONTE, Delphine PELLERIN, Mickaël ROBIN.

Secrétaire de séance : Daniel THIOT

Absents excusés : Céline RIVOLET qui donne pouvoir à Roger LARGEAUD ; Florence MENARD qui donne pouvoir à Daniel THIOT ; Stéphanie LEPAULMIER qui donne pouvoir à Delphine PELLERIN, Marie-Pierre CHIFFOLEAU

Le conseil municipal dûment convoqué le 27 février 2020 s'est réuni à 20h15 sous la présidence de Roger LARGEAUD, Maire, pour une séance ordinaire.

Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 17 février 2020 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **I - Vote des taxes locales**

Ce point doit être retiré de l'ordre du jour car nous n'avons pas reçu les éléments permettant de voter les taxes.

#### **II - Vote des budgets primitifs**

##### **1 - Vote du budget de La Commune**

**2020-014**

Monsieur le Maire présente article par article le détail du budget de la commune, il s'équilibre :

- en Section de Fonctionnement en Dépenses et en Recettes à la somme de **1 687 351,76 €**

- en Section d'Investissement en Dépenses et en Recettes à la somme de **1 208 494,28 €** dont un excédent reporté de **109 152,12 €**.

Monsieur le Maire précise qu'une recette exceptionnelle de 165.000€, correspondant au résultat des ventes de terrain réalisées en 2019, a été inscrite au budget. De même il a inscrit en dépense d'investissement le remboursement du prêt à court terme in fine de 400.000€, prêt réalisé sur le budget principal pour financer les travaux des budgets annexes.

Au final lorsque les derniers terrains des lotissements seront vendus, le résultat sera affecté à un projet d'investissement.

##### **2 - Vote du budget annexe du lotissement Le Clos des Terriers**

**2020-015**

Monsieur le Maire présente article par article le détail du budget du lotissement Le clos des terriers, il s'équilibre :

- en Section de Fonctionnement en Dépenses et en Recettes à la somme de **373 694,28 €**

- en Section d'Investissement en Dépenses et en Recettes à la somme de **391 905,61 €** dont un déficit reporté de **187 526,33 €**

Monsieur le Maire présente article par article le détail du budget du lotissement Les jardins des Fontenelles, il s'équilibre :

- en Section de Fonctionnement en Dépenses et en Recettes à la somme de **169 619,35 €**

- en Section d'Investissement en Dépenses et en Recettes à la somme de **167 709,87 €** dont un déficit reporté de **72 315,41 €**.

Pour les lotissements, Monsieur le Maire précise que le résultat des premières ventes a été apporté au budget principal à hauteur de 165.000 euros.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 55.

Les délibérations numérotées de 2020-014 à 2020-016 sont dans ce compte rendu.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Roger LARGEAUD

Daniel THIOT

Francis TESSERAU

Valérie BRIAUD

Delphine PELLERIN

Philippe LE BESCONTE

Mickaël ROBIN

Patrick LAMORT

Henry BURGAUD

Jean-Luc EPRINCHARD